

Le point sur... le renouvellement des réseaux

Le SIEP renouvelle en moyenne 9 km de réseaux chaque année,

ce qui représente un peu plus de 85% du linéaire total posé en domaine public. Le choix effectué en matière de travaux de renouvellement repose sur les préconisations formulées par l'exploitant, sur les orientations définies dans le schéma directeur, mais aussi sur les travaux de voiries et réseaux projetés par les communes et autres concessionnaires. Quoiqu'il en soit, la priorité sera toujours donnée aux réseaux les plus anciens qui connaissent des « casses » récurrentes. Avec une partie de son réseau âgé de plus de 50 ans, **le SIEP devra poursuivre sa politique active de renouvellement sur le long terme.**

Année :	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne sur 5 ans
Total des EXTENSIONS en mètres :	2 437	1 860	1 621	1 610	435	1 593
Total du RENOUELEMENT en mètres :	11 145	9 919	6 521	9 390	8 875	9 170
TOTAL du LINEAIRE POSÉ en mètres :	13 582	11 779	8 142	11 000	9 310	10 763
TAUX de RENOUELEMENT (%) :	1,31%	1,17%	0,77%	1,10%	1,04%	1,08 %

Linéaire cumulé du réseau : 850 000 mètres (hors branchements).

Répartition des canalisations du SIEP par nature de matériau

52%

43%

■ PVC

■ Fonte

■ PE

■ Acier ou autre

PVC et PE : PolyVinyle de Chlorure et PolyÉthylène (matières plastiques adaptées à l'eau potable).
Fonte et acier : matériaux particulièrement résistants dans le temps.

2%

3%

Travaux de renouvellement du réseau (fonte de 300 mm de diamètre) à Bizonos.



Haro sur les fuites :

Le réseau du SIEP est équipé d'une cinquantaine de compteurs généraux dont **une trentaine de compteurs de "sectorisation"** qui permettent de suivre en continu l'évolution des quantités d'eaux notamment nocturne, et donc l'apparition de fuites. Il s'ensuit alors une campagne de **prélocalisation** suivie d'une campagne de recherche plus fine permettant de **localiser les fuites**. Chaque année, l'exploitant traite **entre 120 et 180 fuites sur le réseau** (hors branchements).

Le **rendement hydraulique** du réseau permet en outre d'estimer les volumes d'eau potable non comptabilisés ou « perdus ». Depuis 2008, l'exploitant doit respecter **un objectif de rendement minimum de 72%**, soit un maximum de 28% de volumes non comptabilisés ou "perdus", sous peine de se voir appliquer des pénalités par le syndicat comme en 2009 et 2010. Il devra d'ailleurs atteindre **74% dès la fin de l'année 2014**. Un tel objectif de rendement est jugé satisfaisant pour le SIEP compte tenu de son périmètre semi rural. Pour y arriver, il conviendra de **redoubler d'efforts en matière de recherche et de traitement des fuites**.

Pour en savoir plus

Rapport Annuel 2010 :

Le nouveau Rapport Annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable est consultable en mairie et au SIEP de Jurançon. Il est également en libre accès et téléchargeable sur le site internet du SIEP à l'adresse suivante : **www.siep-jurancon.fr**

